

16 juin 1822

Nomination d'un
Délégué
pour assister à
l'Assemblée Cantonale
à Lavalatte

L'an mil huit cent vingt deux et le seize juin à huit heures du matin les membres du
Conseil municipal de la Commune de Combiers, Canton de Lavalatte, Arrondissement
D'Angoulême, Département de la Charente, convoqués individuellement par le maire au lieu
ordinaire de ses séances, en vertu de l'arrêté de M^r. le Préfet de ce Département du 31 mai
dernier, à l'effet de nommer un délégué pour assister avec le maire le vingt du présent
mois à l'Assemblée cantonale qui doit examiner les actes dont le contrôleur des contributions
directes aura fait choix pour chaque commune, indiquer ceux qui pourraient conduire à des fautes
inductions et faire connaître les changements dont le travail du contrôleur lui aura paru
susceptible, les membres du dit conseil municipal étant présents, le Maire ayant donné
lecture de l'arrêté de M^r. le Préfet susdité, il a été procédé à la nomination du Délégué
dont il s'agit. tous les membres du dit conseil ont à l'unanimité donné leur suffrage
à Monsieur Lacaud auxiliaire ouvrier propriétaire au Village du moulin neuf
susdite commune de Combiers qui en conséquence a été proclamé Délégué
à Combiers les jours mois et an susdit.

J. J. J. J.
J. J. J. J.
J. J. J. J.
J. J. J. J.

Jacques Bertrand Marquis
Lacaud

Jouanne
Maire